



Bourses de lycée

publié le 16/06/2022

À tous les parents des élèves de 3e :

Un document a été remis à tous les élèves de 3e concernant la campagne de bourses de lycée pour la rentrée prochaine.

Un coupon-réponse est à redonner **IMPÉRATIVEMENT**, soit au professeur principal, soit dans la boîte aux lettres "Gestion" qui se trouve à la vie scolaire ou soit directement au service de la gestion (1er étage du bâtiment A), **même si la réponse est négative.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le service Intendance.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.